ENTRETIEN D'UNE CHAUDIÈRE GAZ

Si l’entretien annuel d’une chaudière gaz est désormais obligatoire depuis 2009, il est surtout indispensable pour votre sécurité. De plus, un entretien effectué par un professionnel vous permettra de limiter les risques de panne et d’optimiser le rendement de votre chaudière.

ClimaMaison
Le guide expert du confort thermique

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l’autorisation de l’Éditeur ou du Centre Français d’exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris. © XPair éditions, 2020

Janvier 2020

Si l’entretien annuel d’une chaudière gaz est désormais obligatoire depuis 2009, il est surtout indispensable pour votre sécurité. De plus, un entretien effectué par un professionnel vous permettra de limiter les risques de panne et d’optimiser le rendement de votre chaudière.

Entretien de la chaudière

Pourquoi faire entretenir une chaudière gaz ?

- **Une obligation légale**
  L’entretien de votre chaudière gaz n’est pas seulement vivement recommandé, il est également obligatoire pour toute installation dont la puissance varie entre 4 et 400 kW. En effet, depuis 2009, l’entretien, le contrôle de votre chaudière gaz ainsi que le ramonage du conduit d’évacuation des fumées doivent être réalisés par un professionnel qui doit, à la fin de sa visite, vous délivrer un **certificat d’entretien**. Ce certificat est indispensable, par exemple pour votre assurance, en cas de sinistre impliquant votre chaudière gaz.

- **Pour votre sécurité**
  Une installation fonctionnant au gaz est dotée d’un bon nombre de sécurités qu’il vous faut absolument faire contrôler par un professionnel. Il est important également de vérifier que les joints d’étanchéité et tous les raccordements soient en parfait état. De plus, il est impératif de

mesurer le taux des **émissions de monoxyde de carbone** et de le maintenir à un niveau infime. Dans le cas contraire, c'est bien la santé des occupants qui est en jeu, et ce gaz toxique étant inodore, seul un professionnel pourra vous assurer cette sécurité primordiale.

- **Pour votre portefeuille**
  Bien entretenir votre chaudière gaz permet de lui assurer un **niveau de performance optimale**, synonyme pour vous, d'économies sur votre facture énergétique. En effet, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) estime que les **économies réalisées** grâce à un entretien annuel réalisé par un professionnel sont comprises entre **8 et 12 %** de consommation de gaz en moins par rapport à une installation qui n'a pas été entretenue convenablement.

- **Pour la longévité de votre installation**
  Le fait de faire entretenir votre chaudière gaz par un professionnel permet de **prolonger sa durée de vie**. En effet, il sera à même de détecter toutes anomalies qui pourraient engendrer, par la suite, des dysfonctionnements ou des pannes qui pourraient mettre à mal toute votre installation. Ainsi, il pourra changer une pièce avant que celle-ci ne cesse définitivement de fonctionner, ce qui réduira bien évidemment les coûts de réparation, voire de remplacement éventuel de votre chaudière. Il est estimé qu'un bon entretien réalisé par un professionnel compétent permet de réduire jusqu'à 5 fois les éventuelles pannes et d'augmenter jusqu'à 3 fois la longévité de votre installation.

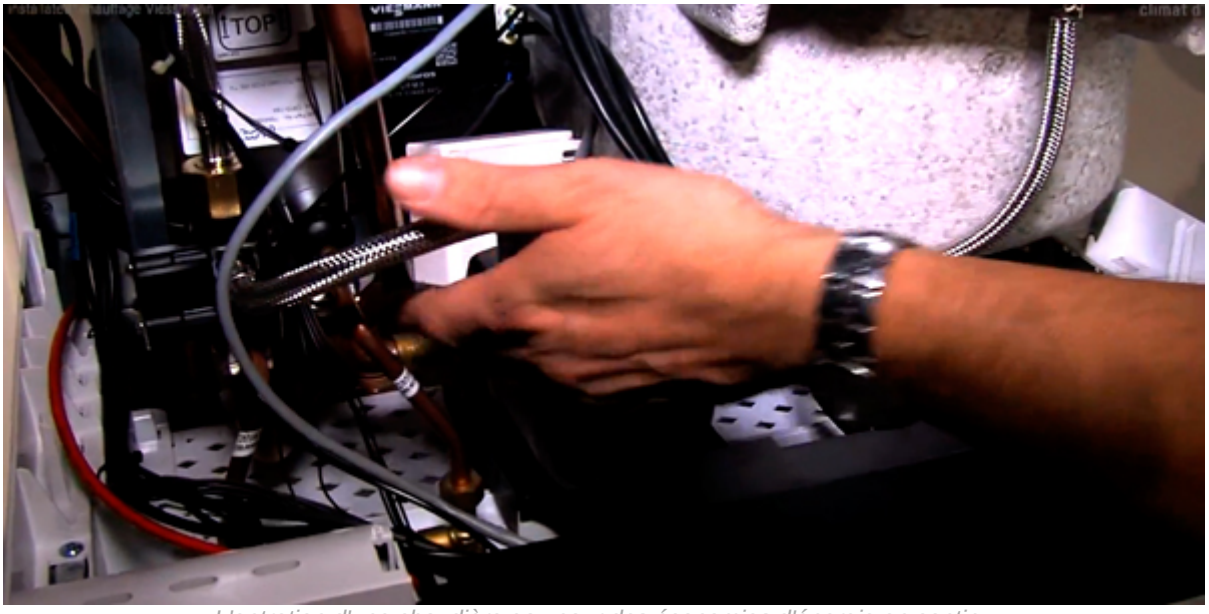

L'entretien d'une chaudière gaz pour des économies d'énergie en continu

L’entretien d’une chaudière gaz

Quand un professionnel intervient pour un entretien de chaudière gaz, il procède la plupart du temps selon les étapes suivantes :

- Il procède dans un premier temps au **nettoyage minutieux** du corps de chauffe, de la veilleuse, du brûleur, mais également de l’extracteur. Ce nettoyage est primordial pour que votre chaudière vous délivre un rendement optimal. En effet, un encrassement peut réduire ses performances, mais aussi peut engendrer des risques d’émissions de monoxyde de carbone qui seraient dangereuses pour les occupants du logement.

- Il lui faut ensuite, procéder au **contrôle scrupuleux de tous les dispositifs** de votre chaudière gaz afin de s’assurer de son bon fonctionnement. Il vérifie donc les éléments tels que la pompe et le circulateur. Cette étape permet donc de **détecter les anomalies** ou dysfonctionnement qui peuvent endommager votre installation. Ensuite, il procède au contrôle des raccordements et des dispositifs de sécurité, tels que la température maximale afin que l’eau ne soit pas surchauffée ainsi que la valeur de résistance. Il vérifie également l’étanchéité de tous les circuits pour le gaz, mais également pour votre eau chaude.
  En cas d’anomalie détectée sur un des équipements contrôlés ou en cas de constat d’un manque d’étanchéité dans un des circuits pour le gaz ou pour votre eau chaude, il sera indispensable de remplacer les pièces défectueuses.

- Une fois ces deux étapes réalisées, il procède aux **différents réglages** afin d’optimiser plus encore le rendement de votre chaudière gaz. Le débit et la pression sont donc ajustés si nécessaire, et la vase d’expansion est regonflé si besoin afin que la pression soit homogène. Il procède ensuite aux réglages des dispositifs de régulation tels que la sonde de température ou le thermostat d’ambiance entre autres.

- Le professionnel qui réalise l’entretien de votre chaudière devra ensuite **mesurer le taux d’émission de monoxyde de carbone** (CO) afin de vous garantir une sécurité optimale. Pour ce faire, il mesure deux éléments : le taux de CO à proximité de votre chaudière, mais également au sein même de votre logement, à l’aide d’un détecteur de monoxyde de carbone. Les résultats sont exprimés en Particules Par Million, et souvent notés PPM. Il est important de noter ici que cette mesure **ne doit pas dépasser les 50 PPM** pour que la santé des occupants ne soit pas impactée.

- Pour faire suite à l'entretien de votre chaudière gaz, le professionnel vous enverra le **certificat d'entretien** permettant d'attester de son intervention. Ce document précise les vérifications et les différents réglages effectués. Ce certificat est à garder précieusement car il vous sera indispensable auprès de votre compagnie d'assurance en cas de dommages liés à un éventuel dysfonctionnement de votre chaudière gaz.

Il est important de signaler ici que, si votre chaudière gaz ne vous fournit que du chauffage, l'entretien doit être réalisé **après la période de chauffe**.

Le prix d'un entretien de chaudière gaz

Si les tarifs pour l'entretien de chaudière gaz varient, bien évidemment, en fonction du taux horaire de votre professionnel, il est possible néanmoins de vous communiquer quelques fourchettes de prix pour cette intervention :

- Si vous possédez une **chaudière gaz basse température**, le coût de son entretien sera compris **entre 90 et 140 €**.

- Si vous possédez une **chaudière gaz à condensation**, le coût de son entretien sera compris **entre 130 et 180 €**.

A ces tarifs, il vous faudra aussi ajouter le coût nécessaire au **ramonage de votre conduit** d'évacuation des fumées qui pourra s'élever à une **trentaine d'euros** en moyenne.

Il est possible de contracter avec votre installateur un **contrat de maintenance**, ce qui réduira votre facture d'entretien.

Lectures recommandées

Entretien et réparation de chaudière, pour le propriétaire ou le locataire

Location de chaudière entretien compris, décryptage des nouvelles offres

Sources et liens utiles

www.vaillant.fr | www.boostheat.fr | www.viessmann.fr

Pour en savoir plus

Le dossier CHAUFFAGE GAZ CONDENSATION

Janvier 2020

Philippe Nunes

Ingénieur thermicien, Philippe NUNES vous livre son point de vue sur les technologies des équipements et solutions de chauffage, climatisation, ventilation. Directeur Général de Climamaison, il intervient en apportant son éclairage et son expérience de plus de 20 ans dans les métiers du confort thermique.